

**AVIS D'ATTRIBUTION
MAPA**

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville - 69720 SAINT BONNET DE MURE
Monsieur le Maire, Jean-Pierre JOURDAIN
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Marché de travaux passé en procédure adaptée selon l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique

Objet du marché

Rénovation des 3 courts de tennis extérieurs, clôtures et espaces attenants
Marché n°2024-009

Découpage

Pas de découpage en lots, ni de décomposition en tranches

Forme du marché

Marché ordinaire
Codes CPV :
45212221-1 : travaux de construction d'ouvrages pour terrain de sports
45236112-8 : travaux de nivelage de courts de tennis
45112720-8 : travaux d'aménagement paysager de terrains de sport

Durée du marché ou délai d'exécution

La durée du marché démarre à la notification du marché
Début des travaux : 2 septembre 2024
Fin de travaux : 25 octobre 2024

Critères d'attribution

Les critères de sélection sont les suivants :
La valeur technique : 60%
Le prix : 40%

Titulaire du marché

GROUPEMENT LAQUET TENNIS - JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES :

- ✚ ENTREPRISE LAQUET TENNIS
643 route de Beaurepaire
26210 LAPEYROUSE MORNAY
SIRET N°519 443 397 00019

- ✚ ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES
25 boulevard Pré Pommier - CS 94011
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
SIRET N°487 541 609 00045

Pour un montant total avec option de 237 358.50€ HT, soit 284 830.20€ TTC

Date d'attribution

17 juin 2024

Nombre d'offres reçues

3 offres

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03
TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis

Le jeudi 20 juin 2024 (sites marchés sécurisés, le Tout Lyon, Journal du Bâtiment et des TP et site Mairie)